

IVG = IMMATURITÉ

Une des idées reçues sur l'Interruption volontaire de grossesse (IVG) qui revient le plus souvent est la supposée jeunesse et/ou instabilité sentimentale, familiale et/ou professionnelle des personnes qui y ont recours¹. Or, si on s'y intéresse de plus près, on remarque très vite que la réalité est loin du mythe !



L'avortement ne concerne pas que les jeunes !

En Belgique, l'âge moyen des personnes qui avortent est de 29 ans (elles ont généralement entre 22 et 34 ans). Parmi toutes les personnes ayant eu recours à une IVG en 2021, on retrouve certes des personnes mineures (5,28 % avaient entre 13 et 18 ans), mais on retrouve aussi des personnes plus âgées (6,86% avaient entre 40 et 51 ans). IVG ne rime pas non plus avec « célibataire sans enfant ». Au contraire, elle recouvre une très grande diversité de profils.

Ainsi, on y retrouve non seulement des personnes en relation stable (46,19%), mais aussi des personnes mariées (19,76%), ainsi que des personnes qui ont déjà un ou plusieurs enfants (56,65%). Les personnes qui entrent dans un processus d'IVG ne doivent en aucun cas, motiver leur choix. Cependant, elles évoquent d'elles-mêmes les principales raisons qui les conduisent à avorter. Ces raisons peuvent être une grossesse récente, la présence d'un ou plusieurs enfants en bas-âge ou qui ont besoin d'une attention spécifique ou le non-désir d'enfant, tout simplement². Aucune raison ne vaut plus qu'une autre, et aucune justification ne doit être demandée à la personne qui souhaite interrompre une grossesse.

¹Selon une enquête réalisée par Sofélia auprès du grand public et dans ses Centres de Planning Familial en mars 2023.

²Commission Nationale d'évaluation de la loi du 15 octobre 2018 relative à l'IVG - rapport à l'attention du parlement - Février 2023 - <https://tinyurl.com/2acsbszw>.

IVG = PRÉJUGÉS

Pour plus d'informations :
www.sofelia.be

Éditrice responsable : Noémie Van Erps, Place Saint-Jean, 1-2, 1000 Bruxelles

Illustrations : Lauren, @Sheisangry - Concept et design : Knock Knock Prod & Steppers Studio

IVG IMMATURITÉ

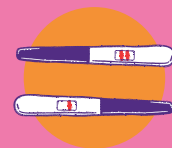
PRÉJUGÉ



D'où vient cette idée reçue ?

La croyance populaire a souvent tendance à attribuer le résultat d'une grossesse involontaire à un comportement irresponsable. Et tout comme l'IVG rimerait avec immaturité, irresponsabilité rimerait avec jeunesse et instabilité. Pourtant, il existe de multiples raisons qui peuvent conduire à une grossesse non désirée et qui n'ont rien à voir avec des questions de maturité. D'un autre côté, il n'est pas rare de penser que l'IVG est difficilement accessible pour les personnes mineures. Or, ce n'est pas forcément le cas non plus.

En Centre de Planning familial ou à l'hôpital, il ne faut pas l'accord des parents, ni de personne d'autre d'ailleurs, pour réaliser une IVG. De plus, les Centres de Planning familial respectent la confidentialité. L'avortement ne sera pas repris dans le dossier médical global. On pense souvent que l'accès à l'IVG est plus complexe pour les mineur-e-s alors qu'il est, en théorie, tout autant accessible que l'on soit mineur-e d'âge ou non.



EN RÉSUMÉ !

Jeune ou plus âgé-e-s, célibataire ou en couple, avec ou sans emploi, tout le monde peut prendre la décision d'avoir recours à un ou plusieurs avortements. Il existe de nombreuses raisons qui peuvent motiver ce choix et elles sont bien entendu toutes valides ! L'utilisation de ce droit fondamental ne devrait jamais remettre la maturité d'une personne en question.

SOFÉLIA

La Fédé militante des Centres de Planning familial solidaires

